

Quand l'architecte

Porter un regard respectueux sur le patrimoine bâti moderne et contemporain, c'est possible, mais cela ne s'improvise pas. L'Université propose un diplôme en études approfondies novateur dans ce domaine où l'Histoire tient une place prépondérante

L'architecte est-il un bâtisseur? Au-delà de ses accents provocateurs, cette question vient spontanément aux lèvres quand on sait qu'en termes statistiques, 60 % des mandats des architectes consistent à restaurer des édifices déjà existants et que les constructions édifiées depuis la Révolution industrielle jusqu'à nos jours forment environ 80 % du patrimoine bâti. Pourtant, les cursus traditionnels d'architecture continuent à former des architectes à la réalisation de projets nouveaux. Entre ces deux constats apparaît une lacune: la sauvegarde du cadre bâti exige des compétences particulières, qui ne peuvent pas toutes s'acquérir sur le terrain. Depuis 1998, une initiative de l'Université de Genève vient combler ce vide, grâce à un diplôme d'études approfondies (DEA) en sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain. Le premier du genre en Europe, voire dans le monde.

Ailleurs, les formations dans le domaine concernent généralement des monuments prestigieux et plus anciens. Ce post-grade est issu d'une réflexion sociale. «Il s'agissait de se poser la question du moindre frais, en partant du constat que l'habitat existant forme une ressource», déclare Franz Graf, enseignant du DEA.

Terrain d'entente

Vers le début des années 90, il n'existait pas de véritable enseignement de la restauration. Dans le même temps, un âpre débat entourait la revalorisation du bâti, avec deux tendances irréconciliables, qui se regardaient en chiens de faïence: d'une part, la réhabilitation, intervention douce qui se contente de remettre l'habitation concernée aux normes actuelles; et d'autre part, la rénovation, beaucoup plus lourde, qui remplace tout, des fenêtres aux salles de bain, en passant par les

portes et les escaliers. «Nous voulions trouver un terrain d'entente, et ce fut la notion de sauvegarde», explique Bruno Reichlin, professeur et responsable du programme. Son principe de base veut que le type d'intervention soit imposé par le bâtiment lui-même. C'est-à-dire qu'il faut intervenir dans le respect fondamental de l'existant.»

Et cela selon trois critères: la valeur historique, sociale et économique de l'objet. «Par conséquent, en faire le moins possible sur le bâtiment suppose d'en faire le plus possible en amont, au niveau de la recherche, de l'histoire, de la documentation», s'empresse de préciser Franz Graf. C'est la raison pour laquelle le volet historique tient une place prépondérante dans ce cursus. Les deux premiers modules intitulés «Reconnaissance et sauvegarde» et «Histoire matérielle du bâti» explorent, pour le premier, les théories, les doctrines, les expériences et les protagonistes de la sauvegarde, et, pour le second, la matérialité, les idées forces, les systèmes constructifs du XXe siècle.

Ensuite, le programme aborde la question des sources et des inventaires, avec pour objectif d'enseigner aux participants les ficelles de la recherche d'information: consulter les chartes, explorer les archives des entreprises, trouver les manuels de l'époque, les prospectus, établir un relevé. Bref, tous les documents permettant une approche archéologique du bâtiment, de son usage, de son ameublement d'origine, de la place des machines. «On espère ainsi fournir à nos étudiants les instruments critiques ethnologiques, sociologiques, techniques, d'analyse de l'œuvre», commente Bruno Reichlin.

Les études de cas, sous forme de visites, de séminaires ou de conférences, tiennent également une grande place dans le DEA. Même la réhabilitation est une discipline nouvelle, où les exemples demeurent



Infos pratiques

- › Le DEA en sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain est un diplôme de deuxième cycle qui se déroule sur quatre semestres. L'enseignement est organisé en 6 modules de cours, trois laboratoires et un atelier de projet. Des colloques et des enseignements délocalisés viennent compléter le cursus.
- › Le cycle se déroule à raison de deux jours et demi par semaine, les jeudis et vendredis toute la journée, ainsi que les samedis matin pendant 14 semaines.
- › Il débouche sur deux diplômes: soit un DEA en architecture, mention sauvegarde du patrimoine bâti, soit un certificat de formation continue délivré au terme de l'enseignement de certains modules. Le DEA ouvre la possibilité d'accomplir ensuite un doctorat.
- › Prochain délai d'inscription: le 15 décembre 2003
- › Le programme d'étude peut être consulté sur www.archi.unige.ch ou commandé au secrétariat postgarde au 022/379 99 40

se fait restaurateur

rare. Récemment, les participants ont pu visiter l'usine Van Nelle de Rotterdam, considérée comme une réussite, un exemple du genre: «Les architectes ont découvert que la valeur intrinsèque du bâtiment consistait en un mélange merveilleux de lumière naturelle et de lumière artificielle, souligne Bruno Reichlin. Ils ont donc conservé l'éclairage, tout en modifiant l'appareillage. Un travail invisible, qui montre bien que la sauvegarde se situe plus près du conceptuel que de la présence. C'est un art de l'absence où le regardant crée l'œuvre.» Les maîtres d'œuvre du cursus souhaitent justement développer cette qualité du regard chez leurs étudiants.

Besoin d'un patrimoine

Et ce regard n'est pas essentiel à l'architecte uniquement, mais également à l'ingénieur, à l'archéologue, au régisseur immobilier, au gestionnaire institutionnel ou au collaborateur des services du patrimoine, des professionnels qui constituent le public cible du diplôme genevois. A la fin du programme, chaque participant a l'opportunité d'appliquer, développer et critiquer les connaissances acquises par le biais d'un projet de restauration d'un édifice. «Cette formation fait partie intégrante de la réflexion de la société dans son ensemble sur ses images, son environnement, ses pratiques», relève Franz Graf. Et les besoins de la clientèle sont énormes. Le maintien au centre-ville de bâtiments présents va à l'encontre des souhaits du public, ainsi que le conclut Bruno Reichlin: «Notre bien-être dépend de la durabilité du cadre existant. Nous avons besoin de continuité, d'images affectives, d'un patrimoine.» D'un passé présent, en quelque sorte. ■

Fabienne Bogadi



Un été pour apprendre à Créée

CULTURE

Initiation à la vidéo

Les Studios MédiasUnis organisent des cours et des stages d'initiation à la vidéo tout au long de l'année. Il est possible de se familiariser avec les notions théoriques et pratiques d'un tournage vidéo, incluant la réalisation d'un tournage.

Montage vidéo

Les Activités culturelles, en collaboration avec l'Ecole supérieure des beaux-arts, proposent un stage de montage vidéo. Il a pour objectif d'apprendre à maîtriser la préparation et les réglages d'un document de montage avec le logiciel vidéo FCP (Final Cut Pro). Le stage d'initiation à la vidéo est requis pour l'accès au stage de montage, ou une formation équivalente.

L'atelier vidéo

L'atelier vidéo réunit les participant/es une fois par semaine aux studios MédiasUnis et coordonne des réalisations communes. Des outils de tournage et de montage sont réservés aux participant/es de l'atelier et des professionnels sont invités à intervenir en fonction de thèmes choisis en commun. La participation est gratuite.

Renseignements et inscriptions aux Activités culturelles, 4, rue de Candolle, 1211 Genève 4, auprès de Nicolas Senn, tél. 022/379 77 97, nicolas.senn@adm.unige.ch

SPORTS

Cours de tennis

Du 8 janvier au 12 février 2004 auront lieu une série de cours de tennis pour débutants, moyens et avancés. Ils auront lieu dans la salle de sport universitaire, derrière la Cité universitaire à Champel, les jeudis après-midi et soirée. Prix: 50 francs.

Peaux de phoque

Une série d'excursions avec peaux de phoque sera organisée les samedis et dimanches, dès le 17 janvier 2004. Prix: 30 francs guide et transport compris. Les inscriptions peuvent être faites dès le mardi précédant la course.

Renseignements: Bureau des ports, 4 rue Candolle, 022/379 77 22

Le prix d'encouragement à l'entrepreneuriat NETS 2003 a récompensé le projet d'un étudiant genevois. Il a pu suivre une série de cours en Suisse et aux Etats-Unis d'une valeur de 20 000 francs. Rencontre

Yves Grassioulet, licencié depuis trois ans de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE), est un des gagnants du prix NETS 2003 (New Entrepreneurs in Technology and Science Encouragement). Ce concours récompense chaque année des projets d'entreprise présentés par des étudiants issus des universités, écoles polytechniques fédérales et hautes écoles spécialisées. Les lauréats (au maximum 25 jeunes scientifiques) se voient offrir par la Fondation Gerbert Rüf de Bâle la possibilité de suivre un programme d'introduction à l'entrepreneuriat d'un montant de 20 000 francs. Retour sur le parcours de l'étudiant genevois lauréat.

Après avoir obtenu sa licence en octobre 2000, Yves Grassioulet a suivi un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en technologies de l'apprentissage et de la formation. C'est pendant son diplôme qu'il a soumis son dossier à l'Office du transfert de technologies de

CV, une page d'explication du projet d'entreprise et une autre sur les motivations à devenir entrepreneur. Après une nouvelle sélection, la dernière étape consiste à se rendre à Bâle pour y présenter oralement son projet d'entreprise pendant quinze minutes devant des jurés.

Yves Grassioulet a passé avec succès toutes ces étapes. Il a dès lors pu suivre le programme NETS, qui a commencé en avril 2003. Celui-ci débute par un séminaire de deux jours qui permet de se centrer sur ses qualités et défauts, comme l'expression du corps, le non-verbal, ou encore le code vestimentaire. Chaque participant doit présenter un résumé éclair de deux minutes de sa future entreprise. Une étape importante selon Yves Grassioulet, qui estime que «si l'on se connaît soi-même et son projet un minimum, ça va, sinon tout s'écroule en deux minutes». Les lauréats se rendent ensuite à l'EPFL où ils sont pris en main par l'organisme CREATE, un «accélérateur de start-up». Pendant une semaine, le

«Si vous voulez que votre projet soit accepté, il ne faut pas rester figé dans des théories»

l'Université de Genève (Unitec), chargé d'effectuer le premier tri parmi les candidats. Lui et son associé Nicolas Nova ont imaginé une entreprise proposant des services à valeur ajoutée dans l'industrie du jeu vidéo. L'objectif: augmenter la qualité et l'utilisation des interfaces et aider les compagnies actives dans le développement des jeux vidéo à optimiser leurs processus de production.

Chaque haute école sélectionne alors trois candidats, dont les projets sont envoyés à la Fondation Gerbert Rüf. A ce stade, les concurrents doivent présenter un dossier complet de 3 pages incluant le

Genevois a abordé toutes les facettes de la création et de la gestion d'une société, allant de la stratégie d'entreprise à la vente et passant par le leadership et l'écriture du business plan. «Tout en restant en surface, ces séminaires donnent une image claire de la gestion d'entreprise, mais ils n'insistent pas beaucoup sur les aspects financiers, estime Yves Grassioulet. Ceci est pourtant fondamental. Si vous voulez que votre projet soit accepté et financé par la suite, il ne faut pas rester figé dans des théories. Il est nécessaire de connaître un minimum la réalité du marché.»

Le deuxième volet du programme a eu lieu aux Etats-Unis. Au menu: deux

r une entreprise

semaines de séjour en juin dans la région de Boston (Massachusetts) afin de suivre des cours au Babson College situé près de Cambridge. Lors de la première semaine, l'étudiant a participé à une série de séminaires et de visites d'entreprises, organisés par le consulat scientifique suisse à Boston, SHARE (Swiss House for Advanced Research and Education). Il a pu rencontrer des entrepreneurs à la fois suisses et américains, qui tous ont partagé leurs expériences. Les cours à Babson College étaient, eux, essentiellement axés sur la comptabilité et les études de cas. «L'entreprise, ça se travaille, dit-il. L'approche américaine à l'entrepreneuriat se situe dans la pratique. Dans les études de cas justement. C'est cela qui a rendu l'expérience très intéressante. Ça m'a donné l'opportunité d'observer les différences de culture entrepreneuriale. Par exemple, la comptabilité, sur laquelle n'avaient pas beaucoup insisté les intervenants à l'EPFL, était privilégiée à Babson. Comme le disait l'un de nos enseignants: «Better know your numbers!» Ici, en Suisse, la culture de l'entrepreneuriat est encore timide, à part dans les écoles polytechniques, les HEC, ou dans les fondations privées comme celle de la Fondation Gerbert Rüf à Bâle.»

Pour conclure, Yves Grassiulet et ses collègues ont visité début septembre, en

Suisse, des start-up et des entreprises cotées au SMI, l'index de la Bourse suisse. Ce programme lui a permis de considérer la complexité de la tâche et les responsabilités que doit assumer toute personne qui veut lancer sa propre entreprise. Selon lui, le problème pourrait être simplifié si l'on introduisait, dès le 2e cycle, des cours d'introduction à l'entrepreneuriat. Cela sensibiliserait les élèves qui sont intéressés à la création d'entreprise, mais qui actuellement ne peuvent s'en approcher qu'après l'obtention d'une licence. Et Yves Grassiulet d'ajouter: «NETS m'a permis d'affirmer certains besoins, mes idées aussi, au-delà des jugements portés par certains sur le monde de l'entreprise. C'est une opportunité unique de réaliser une idée et j'invite d'autres à tenter leur chance.» ■

Emmanuelle Mazzitti

Le délai d'inscription à NETS 2004 est fixé au 1^{er} décembre 2003. L'ensemble du programme se déroule en anglais. Pour participer au concours NETS il faut être inscrit à l'université ou avoir des liens étroits avec le milieu académique.
www.new-entrepreneurs.ch
Unitec: www.unige.ch/unitec
Fondation Gerbert Rüf: www.grstiftung.ch
CREATE: www.startupcafe.ch
Site d'Yves Grassiulet: http://tecfa.unige.ch/~yves/

SPECTACLES

Réductions jeunes

Pour faciliter l'accès des jeunes à la culture, le Département de l'instruction publique, en collaboration avec les Affaires culturelles de la Ville de Genève, propose une carte pour les jeunes de 10 à 20 ans. La carte «20 ans/ 20 francs» permet des réductions auprès des institutions partenaires, pour des concerts, spectacles, festivals, dans les théâtres, les cinémas, les musées et les expos. En cas de perte ou de vol elle n'est ni remboursée ni remplacée. Il faut être domicilié dans le canton de Genève pour en bénéficier. Il est possible de la commander par Internet.

Pour plus de renseignements et obtenir la liste des théâtres, musées et lieux de spectacles: www.20ans20francs.ch

EMPLOI

Un forum en décembre

Le Centre Uni-Emploi (CUE) propose du 2 au 4 décembre le premier Forum de l'emploi. Il s'agit d'ateliers et de rencontres visant à favoriser les échanges entre étudiants, professeurs et entreprises. Des ateliers et des tables rondes seront organisés pour préparer les étudiants aux contacts avec des employeurs et des experts des ressources humaines. Le 4 décembre, la journée étudiants/entreprises, sera réservé à ceux et celles qui sont en fin d'études. Il sera possible de faire des rencontres avec des entreprises qui seront regroupées par profession. L'inscription est obligatoire et peut se faire directement sur le site du CUE.

Renseignements: Centre Uni-Emploi, 4, rue de-Candolle, 1211 Genève 4, 022/349 75 90, www.unige.ch/cue

NEIGE.

